

BONNE PRATIQUE 79

ESPAGNE - EUROMA (RESEAU TRANSNATIONAL EUROPEEN POUR L'INCLUSION DES ROMS)



Municipality Madrid
Action type

Partager les pratiques, les stratégies et les expériences parmi les administrations publiques de 12 Etats membres de l'UE (Bulgarie, République tchèque, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne et Suède).



Contact organisation

Unité administrative du FSE (UAFSE)

Ministère du Travail et des affaires sociales

c/Pio Baroja 6

(28009 Madrid)

Tél. : +34 913631813

E-mail : olga.Robles@meyss.es

Secrétariat technique : Fundación Secretariado Gitano

E-mail : info@euromanet.eu

Duration (start/end) 2007/2015

In progress Oui

Context

L'incidence de la question des Roms en Europe – minorité ethnique la plus importante en Europe – s'est accrue avec l'entrée de nouveaux Etats membres (en particulier la Roumanie et la Bulgarie), avec l'importance politique de cette question en Espagne (deuxième pays d'Europe en termes de population rom) ainsi qu'avec la reconnaissance officielle par la COMMISSION de l'UE et par l'UNITE ADMINISTRATIVE espagnole du programme ACCEDER en tant que bonne pratique financée par le FSE et par la Fundación Secretariado Gitano (FSG). Cette incidence accrue est avant tout ce qui a déclenché la création du réseau.

Toutes les références juridiques (Règlements FS et Agenda social 2005-2010) ont mis l'accent sur la promotion de la cohésion sociale, notamment en favorisant l'inclusion des groupes défavorisés et en luttant contre toute forme de discrimination fondée sur l'origine ethnique.

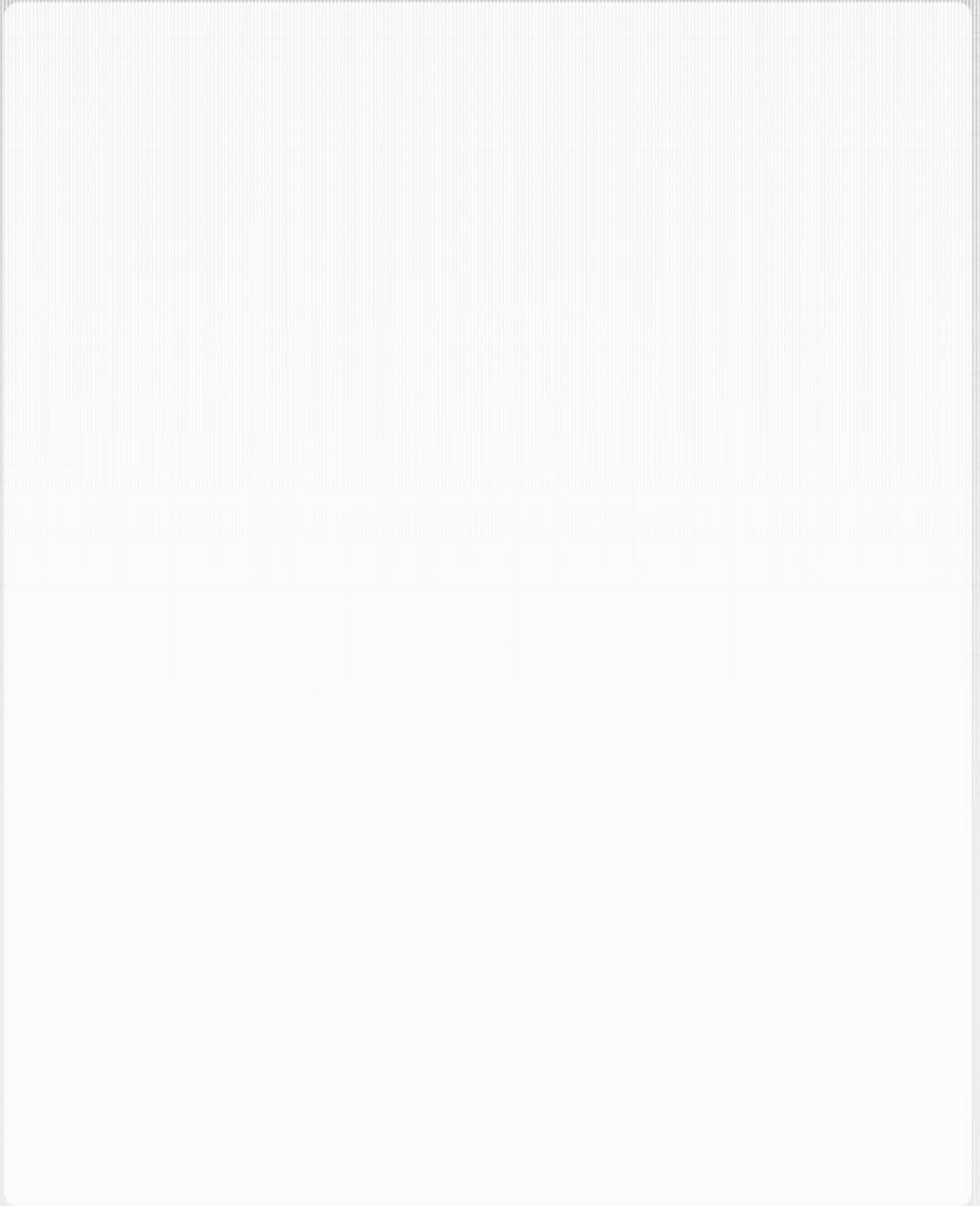
Ainsi cette initiative a-t-elle été lancée par le Gouvernement espagnol (Unité administrative du FSE) et par la Fundación Secretariado Gitano en 2007 dans le but de promouvoir l'utilisation des fonds structurels en faveur de l'inclusion des Roms.

Les membres sont des administrations publiques (unités administratives et points de contact nationaux) de 12 Etats membres de l'UE (Bulgarie, République tchèque, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne et Suède).



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Conseil de l'Europe



Description

Principaux objectifs :

- Partager des IDEES, des PRATIQUES et des STRATEGIES INNOVANTES grâce au FSE
- Tirer des enseignements des EXPERIENCES et des SAVOIR-FAIRE afin de les adapter au contexte des différents Etats membres
- DIFFUSER les bonnes pratiques et les INTEGRER aux programmes opérationnels et aux politiques concernées.

Principales activités du réseau :

- Transmission et échange d'informations : bulletins électroniques et sites web

Apprentissage mutuel et partage des approches : partage des approches, identification et transfert des expériences, création d'un forum dédié à l'organisation et à la gestion des projets, développement de produits communs et transversaux

- Création d'une équipe d'experts
- Groupes de travail thématiques chargés de traiter les questions transversales
- Evaluation de l'égalité des chances entre femmes et hommes
- Visites sur site pour découvrir des projets et des expériences
- Etudes thématiques
- Séminaires destinés à la diffusion et à l'intégration
- Participation en tant que branche technique à des sommets de l'UE sur les Roms

Additional documents available Oui

If the action was developed within the framework of a European project

Le réseau est financé dans le cadre du programme opérationnel Assistance technique 2007-2013 du FSE espagnol afin de couvrir les coûts liés à l'aide technique et aux équipements nécessaires. Chaque Etat membre couvre les dépenses de ses représentants sur son propre budget, tandis que les Etats membres accueillant des réunions couvrent les dépenses générales. Les actions partagées seront divisées en tâches réparties parmi les Etats membres.

Does the policy respond to a EU request and/or refer to EU Directive ? Non

Method used

Organes opérationnels :

- Un comité de gestion (organe décisionnel)
- Des groupes de travail (emploi, éducation, inclusion sociale)

- Un secrétariat technique (géré par la Fundación Secretariado Gitano)

Le comité de gestion, responsable en dernier ressort des décisions concernant la participation et les actions du réseau, exerce les fonctions suivantes :

- publication régulière de lignes directrices et de directives sur les opérations et les actions du réseau mises en œuvre en son sein ;
- planification et établissement du calendrier des actions menées par le réseau ;
- choix des représentants à différents niveaux participatifs du réseau ;
- suivi et évaluation des actions ;
- prise de décision concernant la gestion des dépenses pour les actions entreprises conjointement avec les pays participants ;
- prise de décision par consensus et, si cela n'est pas possible, à la majorité, chaque Etat disposant d'un vote ;
- après chaque réunion du comité, rédaction par le secrétariat technique du procès-verbal officiel ;
- tenue de conférences thématiques : dans le cadre des réunions du comité de gestion, le réseau organisera des rencontres spéciales pour examiner et analyser des questions sectorielles ou transversales touchant l'inclusion sociale de la communauté rom.

Dans le cadre de l'apprentissage mutuel et en fonction des intérêts exprimés par les membres du réseau, trois groupes de travail ont été créés (emploi, inclusion et éducation) dans le but de partager des approches communes sur des questions telles que : infrastructures, santé, protection sociale, égalité des chances, immigration, égalité des sexes, emploi, activité indépendante, formation professionnelle, accès à l'enseignement primaire, prévention de l'absentéisme et de l'abandon scolaire, aide aux études supérieures.

Cette méthode a contribué à trouver de meilleures approches et à échanger des expériences.

Technical resources 4

Human resources 4

Financial resources 4

Participation

- Fondation européenne de la formation
- Fonds pour l'éducation des Roms
- Agence des droits fondamentaux
- Eurostat

Results obtained

Principaux produits :

- Rapport EURoma (2010) sur l'utilisation des fonds structurels pour l'inclusion des Roms[1].
- Document d'orientation sur la contribution potentielle du fonds structurel aux stratégies nationales d'intégration des Roms (NRIS)[2], ainsi que sur la réponse à apporter aux besoins des Roms dans la période de programmation du FS 2014-2020. Guide pour l'amélioration du processus de planification[3].
- Document d'orientation sur des propositions de règlements pour la période 2014-2020[4].
- Analyse des références au fonds structurel rencontrées dans les NRIS, notamment sur l'approche intégrée des projets et sur l'association de ces fonds structurels pour renforcer l'impact des interventions sur l'inclusion sociale de la communauté rom[5].

[1] Titre original en anglais : « Roma and the Structural Funds 2010 »

[2] Titre original en anglais : « The potential contribution of the Structural Funds to NRIS »

[3] Titre original en anglais : « Tackling Roma needs in the 2014-2020 SF programming period. Guide to improve the planning process »

[4] Titre original en anglais : « Proposals for the future Regulations 2014-2020 »

[5] Titre original en anglais : « The integrated approach of projects and the combination of EU funds to achieve a higher impact of the interventions for the social inclusion of the Roma community »

Long-term perspectives and sustainability of the action

Le réseau est toujours opérationnel.

What are the keys to success of this action?

Le volume des fonds investis en faveur des Roms est en nette augmentation. Les Roms sont plus visibles dans les programmes opérationnels, principalement dans le FSE.

De nouveaux mécanismes de coordination et modèles de gestion sont élaborés dans le cadre du développement de programmes opérationnels régionaux et nationaux.

La participation de la société civile, en particulier des Roms, s'est améliorée (consultation sur la conception des projets, mise en œuvre, représentation aux comités de suivi).

Les questions liées aux Roms sont intégrées plus systématiquement à l'ordre du jour FS des Etats membres et des institutions de l'UE.

Des approches ciblées en faveur de l'inclusion des Roms sont intégrées et des résultats positifs sont observables dans plusieurs contextes nationaux et locaux.

Un certain nombre de projets ont produit d'importants résultats fondés sur des faits et contribué à générer des informations, des méthodologies et des savoir-faire.

What were the main difficulties encountered?

Ecart fréquent entre planification et mise en œuvre, celle-ci ne réalisant pas les objectifs visés.

Capacité médiocre de direction et de gestion, d'où des résultats limités.

Manque de données précises, d'où la difficulté de fournir des résultats démontrables et de mesurer l'efficacité.

Inefficacité des modèles de gestion et faiblesse des mécanismes de coordination entre les différents départements au niveau vertical et horizontal.

Inadéquation des cadres institutionnels dans la majorité des cas, d'où des résultats médiocres.

Manque de réelle participation de la communauté rom dans la plupart des projets.

Manque de responsabilité de la part des gouvernements, en particulier au niveau local.

Difficultés de mise en œuvre liées à des changements de politique, à des retards sur le calendrier prévu, à un manque de cofinancement, etc.

What would you recommend to those carrying out a similar action?

Lier programmes opérationnels et stratégies nationales d'intégration des Roms.

Encourager des **approches intégrées** permettant d'inclure les Roms dans les programmes opérationnels.

Garantir que la population rom bénéficie de programmes ordinaires tout en prévoyant des actions spécifiques à son intention pour surmonter les désavantages.

Appliquer une approche territoriale et micro-territoriale aux programmes opérationnels.

Intégrer le principe horizontal de **non-discrimination**.

Impliquer les parties prenantes dans le processus de planification des programmes opérationnels.

Exploiter les informations et les rapports déjà disponibles sur la situation de la communauté rom, et promouvoir leur renouvellement.

Evaluation process

Les actions du réseau sont constamment soumises à évaluation dès lors qu'elles sont incluses dans le programme

opérationnel et qu'elles sont gérées par l'unité administrative espagnole du FSE.
Action validated as a good practice by

Le réseau est bien implanté et reconnu par d'autres pays, par des organisations et par la Commission européenne (la DG EMPLOI et la DG JUSTICE contribuent régulièrement au réseau, notamment en participant à ses réunions).

Le Parlement, la Commission et le Conseil ont reconnu la valeur du réseau par le biais de communications et de recommandations.

Internet www.euromanet.eu

Publication or report Newsletters and Guides mentioned.

Action type

Partager les pratiques, les stratégies et les expériences parmi les administrations publiques de 12 Etats membres de l'UE (Bulgarie, République tchèque, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne et Suède).

COE Good Practices and Policies

<http://goodpracticeroma.ppa.coe.int/>

Vendredi, Novembre 28, 2014 - 18:32